

Les membres de la FSU demandent que le CHSCT SD81 émette les avis suivants :

Avis n°1

Le CHSCT SD81 demande que le DASEN ne valide pas le projet partout où il n'y aura pas consensus entre les équipes éducatives et les mairies sur les nouveaux horaires et l'organisation de la journée.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=

Avis n°2

Le CHSCT SD81 demande que les Conseils de maîtres organisent librement dans le respect de la réglementation les horaires d'APC.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=

Avis n°3

L'organisation du temps de travail des ZIL et Brigades ne doit conduire à aucun allongement du temps de travail hebdomadaire. Le temps de présence face aux élèves de 24 h par semaine doit être respecté pour ces personnels.

Le CHSCT SD81 demande donc que les jours de travail des titulaires remplaçants soient systématiquement les mêmes que ceux de leur école de rattachement pour la durée de l'année scolaire.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=

Avis n°4

Le CHSCT SD81 demande que les salles de classes ne soient pas utilisées pour le Temps d'Accueil Périscolaire . En effet, la cohabitation des « encadrants », des élèves et des enseignants dans le même lieu hors temps scolaire va poser un problème d'organisation et de conditions de travail pour les professeurs des écoles.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=

Avis n°5

Le CHSCT SD81 décide que le CHSCT SD81 d'avant les vacances d'automne traitera, entre autre, d'un premier bilan de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les X écoles concernées.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=

Avis n°6

Afin de préparer ce CHSCT SD81, chaque enseignant, concerné par cette réforme des rythmes à la rentrée 2013, sera informé de la tenu de ce CHSCT SD81 et sur son droit d'alerter les membres s'il considère que ses conditions de travail s'aggravent suite à cette réforme.

VOTE : POUR= CONTRE= ABSTENTION=